



Fédération Française de Ski
COMITÉ DE SKI ALPES PROVENCE

Mail : csap-ffs@orange.fr
Site : <http://ski-alpes-provence.fr>



Le rapport annuel et les comptes, y compris ceux des instances locales, sont adressés chaque année au Préfet de département.

Les registres du Comité de Ski Alpes-Provence et ses pièces de comptabilité sont présentés sur toute réquisition au Préfet.

TITRE VIII

DISPOSITIONS RELATIVES AUX VOTES

ARTICLE 33

Pour l'ensemble des votes, les bulletins nuls ou blancs ne sont pas pris en compte pour le calcul des majorités.

Fait à EMBRUN le 7 Octobre 2017

Le Secrétaire


P/O La Trésorière Générale
Myline GASOL

Le Président



Espace Cézanne – Avenue Alexandre Didier – 05200 EMBRUN - Tel : 04.92.43.48.67

« Association n°W052000265 non assujettie à la TVA selon l'article 293 B du CGI » SIREN : 31747197700056 - APE : 9312Z



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

BANQUE POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES



Hauts-Alpes
le département



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE